

Comité Départemental Dordogne Périgord - FFCK

Dr M. C.

Mise à jour : 25/01/09

Fiche médicale 008 : les périls de l'eau

(par Alain Heluwaert médecin du sport)



Les périls de l'eau

L'environnement réserve au pagayeur des risques pour la santé que l'on ne peut négliger :

Le froid

Lorsque les conditions climatiques sont défavorables (basse température de l'eau associée à un air froid, venteux), mieux vaut renoncer à embarquer. Ne pas respecter ce conseil implique de prendre des précautions particulières : absence de contre-indication médicale ou de facteur aggravant le risque, adaptation de l'équipement et des règles de sécurité, connaissance des signes précurseurs de l'hypothermie.



La noyade

La prévention de la noyade est au centre de l'enseignement des disciplines du canoë et du kayak. La connaissance des circonstances favorisantes permet de diffuser des recommandations tant au niveau de l'équipement que de l'organisation des activités.

La leptospirose

cette maladie se transmet par le contact de la peau ou des muqueuses avec de l'eau douce contaminée par l'urine d'animaux infectés (rongeurs, chiens, cheptel). Après une incubation silencieuse de quelques jours à trois semaines, l'infection se manifeste par une fièvre au-delà de 38°5 accompagnée de maux de tête et de douleurs musculaires. Le diagnostic et le traitement antibiotique précoces peuvent éviter de graves complications hépatiques, rénales ou hématologiques. La vaccination, inefficace sur la majorité des leptospires, apporte une fausse sécurité.

Le péril fécal

La pollution de l'eau par les égouts et les effluents d'élevage représente un danger pour la santé des jeunes enfants lors de baignades. Pour le pagayeur en bonne santé, l'ingestion d'eau polluée peut augmenter un risque de gastro-entérite déjà existant au travers de l'alimentation et le manque d'hygiène. Les dermatoses infectieuses sont également prévenues par quelques règles simples.

La réglementation des eaux de baignade ne s'applique pas aux activités nautiques.

Les cyanobactéries

Ces microorganismes, avantagés par le réchauffement et la pollution en azote et phosphore des rivières et plans d'eau, sont capables de produire, de façon imprévisible, lors de subites proliférations, des toxines reconnues comme des poisons violents. Lors d'une prolifération, l'ingestion abondante d'eau contaminée fait courir des risques de lésions hépatiques ou de paralysies notamment respiratoires. Leur ingestion régulière, à des doses plus faibles, au cours d'une vie, pourrait être promotrice de cancer du foie. La plupart de ces toxines ne sont pas détruite par l'ébullition. Les cyanobactéries sont également irritantes et allergisantes tant par ingestion (diarrhée et vomissements) que par inhalation (asthme) ou par contact (eczéma, urticaire).

Les dangers de la vie marine (côtes métropolitaines)

Ni requins, ni cônes venimeux sur nos côtes hospitalières, mais de possibles proliférations planctoniques libérant des toxines et quelques animaux vulnérants voire venimeux.

